

Rapport du trésorier pour 1943

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Archives des sciences physiques et naturelles**

Band (Jahr): **26 (1944)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

RAPPORT DU TRÉSORIER POUR 1943

M. Rossier donne lecture de son rapport d'où il résulte que la situation financière de la Société peut être considérée comme normale dans les circonstances actuelles. En conséquence il propose de maintenir les cotisations pour 1944 aux mêmes chiffres que pour le précédent exercice; il en sera de même pour le nombre de pages gratuites et le nombre de tirés à part accordés aux auteurs; le tarif des dépassements peut être maintenu.

Le Secrétaire donne lecture du rapport des Vérificateurs des comptes, empêchés d'assister à la séance; ce rapport conclut à l'approbation des comptes.

L'Assemblée approuve ces rapports à l'unanimité ainsi que les propositions du Trésorier pour 1944.

Conférence scientifique.

M. Henri Flournoy, Président, fait une conférence intitulée: « Un cas de psychopathologie. Son traitement relève-t-il des sciences psychologiques et biologiques ou de la foi religieuse ? »

Il s'agit d'un cas d'obsession du meurtre, dont l'étude psychanalytique donne à l'auteur l'occasion de résumer d'abord un petit chapitre assez peu connu de l'histoire de la médecine. Puis il passe à la question de la classification des sciences et de la place que la psychologie occupe dans l'ensemble des sciences physico-chimiques et de la biologie. Ensuite il expose le principe de l'« exclusion de la transcendance », et il montre quelle est la position de la science et de la médecine à cet égard par rapport à la religion. En abordant des problèmes aussi généraux, l'auteur est obligé de s'en tenir au strict nécessaire, c'est-à-dire aux points essentiels que soulève directement le cas particulier dont il s'agit¹.

¹ Paraîtra *in extenso* dans les *Archives des Sciences physiques et naturelles*.